

A méditer !

Source : AD57 1MI235/1

"Courrier de la Moselle" N° 67 du 4 juin 1839

Il n'y a en ce moment à Metz ni premier président, ni général de division, ni préfet, ni procureur-général, ni maire. On comprend l'économie et la simplification qu'il y aurait à apporter dans l'administration en général, quand on songe que les affaires, malgré toutes ces absences, marchent à peu près comme si elles étaient dirigées par les titulaires en personne.

175 ans plus tard, en 2014, le gouvernement déclare vouloir faire des économies et simplifier l'administration.

Faut-il lui conseiller la lecture du "Courrier de la Moselle" ?

Michel LECOMTE
Cercle généalogique du Pays messin
23 février 2014

